

Participation du public – observations et propositions

Projet d'arrêté transposant les recommandations de l'Accord relatif aux pêches dans le Sud de l'océan Indien adoptées en 2019, annulant et remplaçant l'arrêté du 6 février 2017 transposant la recommandation CMM 2016/01 de l'Accord relatif aux pêches dans le Sud de l'océan Indien (APSOI).

Soumis à participation du public du 1er octobre au 14 octobre 2019 sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Commentaires :

1) 09/10/2019

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la consultation du public sur l'arrêté transposant les recommandations de l'Accord relatif aux pêches dans le Sud de l'océan Indien adoptées en 2019, nous souhaiterions émettre une observation.

La CMM 2019-15 de la Commission APSOI définit Del Cano comme au Sud 44°; la zone 1A étant adjacente mais pas incluse dans cette définition, il ne semble pas nécessaire d'y appliquer la même régulation. Il ne paraît donc pas justifié d'appliquer en 1A les mesures et quotas spécifiques .

Espérant que vous prendrez en considération notre commentaire, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.